

1. Dispositions générales.

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les ventes de produits par SFS (« SFS ») à chaque acheteur de ces produits (« acheteur »). L'acceptation du bon de commande de l'acheteur par SFS se fait par l'envoi à l'acheteur d'un accusé de réception de commande (un « accusé de réception »). L'acceptation du bon de commande de l'acheteur par SFS est expressément limitée aux dispositions de l'accusé de réception et des présentes conditions générales, ainsi qu'à toute disposition du bon de commande de l'acheteur compatible avec les dispositions de l'accusé de réception et des présentes conditions générales. Toutes les autres conditions proposées par l'acheteur de quelque manière que ce soit sont contestées et rejetées par SFS, sauf si elles ont été acceptées par écrit par un représentant autorisé de SFS et qu'elles font spécifiquement référence aux conditions proposées par l'acheteur. L'acceptation de produits de SFS par l'acheteur sera considérée comme une acceptation des dispositions de l'accusé de réception et des présentes conditions générales.

Nonobstant ce qui précède, si, au moment de l'achat de produits par l'acheteur, un accord de fourniture ou d'achat est en vigueur entre SFS et l'acheteur, toute disposition des présentes conditions générales incompatible avec les dispositions dudit accord de fourniture ou d'achat sera sans effet et les conditions de l'accord de fourniture ou d'achat prévaudront.

2. Conditions de paiement et d'expédition.

- 2.1 Les prix, les modalités de paiement et d'expédition des produits vendus à l'acheteur sont indiqués dans l'accusé de réception.
- 2.2 L'expédition est FAB Dundas, Ontario sauf avis contraire.
- 2.3 Si les produits sont expédiés par un transporteur public non agréé spécifié par l'acheteur, ce dernier paiera tous les frais d'expédition.
- 2.4 Le paiement par carte de crédit ne sera accepté que s'il est effectué au plus tard à la date d'expédition de la commande.
- 2.5 Les paiements non reçus à la date d'échéance ou avant celle-ci porteront intérêt au taux de 1 % par mois à compter de la date d'échéance jusqu'au paiement intégral.

3. Taxes, droits et emballages spéciaux.

Les prix de tous les produits ne comprennent pas les taxes, les droits ou les frais d'emballage spéciaux. Toute taxe de vente, d'utilisation ou d'accise ou tout autre frais ou prélèvement que SFS est tenu de payer ou de percevoir en vertu d'une loi, d'une ordonnance, d'une règle ou d'un règlement applicable (national ou étranger), sur ou en ce qui concerne la vente, l'expédition, la livraison, le stockage ou l'utilisation des produits achetés par l'acheteur, sera à la charge de l'acheteur et l'acheteur accepte d'en payer le montant à SFS, tel qu'il est facturé ou sur demande.

4. Délai de livraison.

Toutes les dates d'expédition et de livraison spécifiées sont estimées et approximatives. L'expédition des produits est soumise à la disponibilité des stocks de SFS et, bien que SFS fasse tous les efforts commercialement raisonnables pour respecter les délais de livraison estimés, aucune date d'expédition ou de livraison particulière n'est

garantie et SFS ne peut être tenu responsable de quelque manière que ce soit de l'absence de livraison à une date donnée.

5. Force Majeure.

SFS ne sera pas responsable envers l'acheteur de tout manquement à ses obligations envers l'acheteur résultant de grèves, d'arrêts de travail ou de conflits sociaux, de tremblements de terre, d'incendies, d'inondations, de tempêtes ou d'autres catastrophes naturelles, de pénuries de matériaux ou de fournitures ou de la disponibilité de biens ou d'inventaires, d'actes de guerre, de terrorisme, de crimes, de troubles ou de violences, de retards d'expédition ou d'autres retards de transport, d'actes, de lois, de règles ou de règlements de toute autorité gouvernementale ou juridique, ou de toute autre cause ou circonstance échappant au contrôle raisonnable de SFS.

6. Annulation de la commande.

SFS peut annuler et résilier le bon de commande de l'acheteur aux conditions, le cas échéant, spécifiées dans l'accusé de réception. Les commandes ne peuvent être annulées par l'acheteur sans le consentement écrit de SFS. En cas d'annulation d'une commande autorisée par SFS, l'acheteur est responsable et doit rembourser à SFS tous les coûts encourus pour les travaux effectués dans le cadre de la commande annulée jusqu'à la date d'annulation, y compris, sans s'y limiter, les coûts des matières premières, des produits partiellement et entièrement finis, des outils et de l'équipement de production spécifiques à la commande, ainsi que les coûts de développement et de main-d'œuvre et les frais de réapprovisionnement de 25 %.

7. Garantie des produits.

SFS garantit que les produits vendus à l'acheteur sont exempts de défauts de fabrication et de matériaux pendant une période d'un (1) an à compter de leur date d'expédition, à condition que les produits aient été installés et utilisés conformément à tous les manuels et instructions d'utilisation applicables, qu'ils ne soient pas utilisés dans une application ou d'une manière non spécifiée ou recommandée par SFS ou qu'ils aient subi des dommages dus à la négligence, à une utilisation inadéquate ou à un usage abusif. La seule responsabilité et obligation de SFS envers l'acheteur en cas de violation de la garantie ci-dessus sera de remplacer le ou les produits défectueux ou, à la discrétion de SFS, de fournir un crédit du montant du prix d'achat de ces produits. Toutes les réclamations pour violation de la garantie susmentionnée doivent être formulées par écrit par l'acheteur dans un délai de vingt (20) jours à compter de la réception de l'expédition, dans le cas de défauts pouvant être découverts par inspection, et dans un délai de trente (30) jours à compter de la découverte du défaut dans tous les autres cas, mais en aucun cas au-delà d'un (1) an à compter de la date d'expédition. La réclamation doit être accompagnée du retour du ou des produits défectueux à SFS, dans la mesure du possible. L'acheteur doit permettre l'accès aux produits dans ses installations en vue de leur inspection par les représentants de SFS. Toute réclamation non effectuée conformément aux présentes sera réputée avoir été abandonnée.

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI LOCALE, A L'EXCEPTION DES GARANTIES EXPOSÉES CI-DESSUS, SFS NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS,

SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-CONTREFAÇON ET D'ADÉQUATION A UN USAGE PARTICULIER, EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT. TOUTES LES AUTRES GARANTIES, CONDITIONS ET REPRÉSENTATIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, DÉCOULANT D'UN STATUT, D'UNE LOI, D'UN USAGE COMMERCIAL OU AUTRE, SONT EXCLUES PAR LA PRÉSENTE. BIEN QUE SFS ET SES REPRÉSENTANTS PUISSENT, DE TEMPS À AUTRE, OFFRIR DES RECOMMANDATIONS ET DES CONSEILS CONCERNANT L'UTILISATION DU PRODUIT, IL EST ENTENDU QUE CES RECOMMANDATIONS ET CONSEILS NE CONSTITUENT PAS DES GARANTIES DE LA PART DE SFS ET QUE L'ACHETEUR AGIRA SUR LA BASE DE CES RECOMMANDATIONS ET CONSEILS À SES PROPRES RISQUES.

8. Limitation de responsabilité.

SFS NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE ENVERS L'ACHETEUR EN CE QUI CONCERNE LES VENTES DE PRODUITS, QUE CE SOIT EN VERTU DE THÉORIES CONTRACTUELLES, DÉLICITUELLES, D'INDEMNISATION, DE RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS, DE RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE, POUR TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES OU TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, CONSÉCUTIF, ACCESSOIRE, PUNITIF OU EXEMPLAIRE, MÊME SI SFS A ÉTÉ INFORMÉ DE LA PROBABILITÉ QUE DE TELS DOMMAGES SE PRODUISSENT.

9. Produits personnalisés.

Les dispositions suivantes s'appliquent aux produits hors catalogue qui sont personnalisés selon les spécifications fournies par l'acheteur (« produits personnalisés »):

9.1 Sauf indication contraire dans l'accusé de réception pour les produits personnalisés, SFS n'est pas responsable de l'incapacité à produire et à livrer jusqu'à 10 % de moins que le nombre de produits personnalisés indiqué dans l'accusé de réception et l'acheteur doit accepter et payer les produits personnalisés livrés dans une quantité ne dépassant pas 110 % de la quantité indiquée dans l'accusé de réception.

9.2 SFS n'est pas responsable de l'exactitude ou du caractère complet des dessins, spécifications, conceptions, modèles, échantillons et/ou données fournis par l'acheteur en ce qui concerne les produits personnalisés.

9.3 L'acheteur garantit que tous les dessins, spécifications, conceptions, modèles, échantillons et données fournis à SFS n'enfreignent pas et n'enfreindront pas un brevet valide, un droit d'auteur, une marque déposée, un secret commercial ou tout autre intérêt de propriété intellectuelle détenu ou contrôlé par une autre personne et l'acheteur indemniser, défendra et dégagera de toute responsabilité SFS et ses dirigeants, employés, agents, représentants, l'ensemble des pertes, responsabilités, dommages, pénalités, réclamations, demandes, actions, poursuites, coûts et dépenses (y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires raisonnables d'avocat et autres honoraires professionnels et les coûts de défense) découlant de toute réclamation ou poursuite en droit ou en équité pour violation réelle ou présumée d'un tel intérêt de propriété intellectuelle.

10. Retour de commande.

10.1 Produits non conformes. Les produits expédiés à l'acheteur qui ne sont pas conformes à la commande de l'acheteur peuvent

être retournés à SFS dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'expédition pour être remplacés ou remboursés ou crédités du montant de leur prix d'achat majoré des frais d'expédition et des taxes, à condition qu'ils soient accompagnés d'un numéro d'autorisation de retour de marchandises. Les produits faisant l'objet d'une demande de garantie valide en vertu de l'article 7 des présentes doivent être retournés conformément à l'article 7.

10.2 Produits conformes. Tous les produits conformes (c'est-à-dire les produits autres que les produits non conformes tels que spécifiés ci-dessus ou les produits défectueux retournés conformément aux dispositions de l'article 7) ne peuvent être retournés qu'avec l'accord préalable d'un représentant autorisé de SFS, attesté par l'attribution d'un numéro d'autorisation de retour de marchandises par SFS. SFS n'acceptera en aucun cas le retour de produits conformes qui:

- (i) ne sont pas retournés dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'expédition;
- (ii) sont des produits personnalisés;
- (iii) sont endommagés (à l'exception des produits qui ont été reçus par l'acheteur dans un état endommagé dans des circonstances où SFS est responsable du dommage) ou ne sont pas en état de revente, par exemple avec un emballage endommagé. Si SFS accepte le retour de produits conformes, SFS se réserve le droit de facturer, et l'acheteur accepte de payer, des frais de restockage d'un montant ne dépassant pas vingt-cinq pour cent (25 %) du prix d'achat des produits retournés.

11. Commandes d'achat ouvertes (BPO).

Si SFS a émis un accusé de réception acceptant une commande d'achat ouverte (BPO), elle sera autorisée à fabriquer la quantité totale de produits spécifiée dans la commande d'achat ("la commande complète"), qu'elle reçoive ou non des autorisations de l'acheteur pour la commande complète, et l'acheteur sera tenu de prendre livraison de la commande complète et de payer tous les montants dus pour celle-ci au plus tard un (1) an après la date de l'accusé de réception.

12. Garantie adéquate/suspension des commandes.

SFS peut, à tout moment, suspendre l'exécution d'une commande à l'acheteur ou exiger un paiement en espèces, une garantie ou toute autre assurance adéquate satisfaisante pour SFS lorsque, de l'avis de SFS, la situation financière de l'acheteur ou d'autres motifs d'insécurité justifient une telle mesure.

13. Cession.

L'acheteur ne peut céder ses droits ni déléguer ses obligations en ce qui concerne l'achat de produits auprès de SFS et/ou son accord avec SFS sans l'accord écrit préalable de SFS.

14. Loi applicable.

L'accord entre SFS et l'acheteur concernant la vente et l'achat de produits, tel que reflété dans l'accusé de réception et les présentes conditions générales, est à tous égards régi par les lois de la province de l'Ontario, sans référence au choix des dispositions légales, et les droits et obligations respectifs des parties sont appliqués en vertu de ces lois.

SFS Group Canada Inc.
Division Construction
40 Innovation Drive, Dundas ON L9H 7P3
ca.info@sfs.com, ca.sfs.com

SFS et l'acheteur excluent spécifiquement l'application de la Convention des Nations Unies relative aux contrats de vente internationale de marchandises à leur accord concernant la vente et l'achat de produits. Toute réclamation, tout litige ou toute controverse découlant de l'accord entre SFS et l'acheteur ou s'y rapportant, et de l'achat de produits SFS par l'acheteur, ne peut être porté que devant la Cour de justice de l'Ontario, à Burlington, et l'acheteur accepte de se soumettre à la juridiction de ces tribunaux.

15. Divers.

Les dispositions de tout accusé de réception, les présentes conditions générales et les dispositions non contradictoires du bon de commande de l'acheteur s'y rapportant (ainsi que les conditions de tout accord d'approvisionnement ou d'achat entre SFS et l'acheteur, le cas échéant) constituent l'intégralité de l'accord entre SFS et l'acheteur en ce qui concerne la vente des produits de SFS à l'acheteur. Aucun amendement ou modification n'aura d'effet à moins d'être écrit et signé par les représentants respectifs dûment autorisés de SFS et de l'acheteur. Aucune renonciation de la part de SFS à l'une des dispositions des présentes ou à une violation de l'une d'entre elles par l'acheteur ne sera considérée comme une renonciation permanente à cette disposition ou comme une renonciation à une violation ultérieure de la part de l'acheteur. Si l'une des dispositions des présentes conditions est jugée invalide ou inapplicable dans une juridiction, cela ne rendra pas invalides ou inapplicables les autres dispositions des présentes conditions et n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions dans une autre juridiction. Les titres figurant dans les présentes conditions générales ont pour seul but de faciliter les références et n'ont aucun effet sur l'interprétation ou l'applicabilité de l'accord des parties.

